



Demande de renseignement bancaire

Par **lex_old**, le **14/06/2007** à **21:29**

bonjour

je suis client au lcl je souhaite changer le compte de prelevement automatique pour un credit immobilier et un credit perso souscrit au lcl le prelevement se faisant au lcl je souhai le faire depuis un compte du cic

le lcl peut il m en empecher ?

MERCI

Par **Christelle_old**, le **15/06/2007** à **04:31**

Bonjour,

Je ne vois pas en quoi ils pourraient s'y opposer... Commencer par demander le changement, s'ils vous refusent revenez vers nous en nous indiquant les termes du refus.

Mais je ne crois vraiment pas qu'ils pourraient dire non.

Par **lex_old**, le **15/06/2007** à **11:46**

bonjour

poourtant c est ce qu il on fait il m on dit vue que le credit immo ainsi que le credit perso est chez eux je ne peut pas cloturer le compte

Par **Christelle_old**, le **17/06/2007** à **04:13**

Bonjour,

Etes vous-interdit bancaire ou avez vous des problèmes quelquonc ?

Ils ne peuvent pas vous obliger à être client chez eux ! Lisez en détail votre contrat. Y a-t-il une clause à ce sujet ?

Par **lex_old**, le **17/06/2007** à **16:57**

ils disent que comme les 2 credit sont lcl les prelevement doivent se faire sur un compte du lcl et tout est en regle par d interdit bancaire ni rien

Par **hanan**, le **18/06/2007** à **10:30**

bonjour,

certaines banques concluent entre elles des conventions permattant à leurs clients de faire des prélèvements interbancaires...

un tel accord n'existe tout simplement pas entre ces 2 banques...

ce qui pourrait justifier leur refus (de peur de voir les mensualités non remboursées et se retrouver en litige avec l'autre banque)

Cordialement